

21
MARS
2026

9h45-12h15

INAUGURATION DU JEU

pass | DROITS!

SENSIBILISER AUX DROITS DES ENFANTS

TOUT EN S'AMUSANT !



SOMMAIRE

GENÈSE DU PROJET	P. 3
UN PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION	P. 4-5
LES GRANDES ÉTAPES DE CREATION	P. 6
PRÉSENTATION DU JEU PASS'DROIT	P. 7
DIFFUSION DU JEU	P. 8
CONTACT	P. 9



GENÈSE DU PROJET



La Fondation Grancher, créée en 1903 par le Professeur Jacques-Joseph Grancher, a évolué d'une action de prévention de la tuberculose à une mission centrée sur la protection de l'enfant.

Elle accompagne aujourd'hui des enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté à travers plusieurs établissements en Île-de-France, Sologne et Eure-et-Loir, accueillant plus de 500 jeunes chaque année. Ses équipes pluridisciplinaires proposent des modes d'accueil et un suivi adaptés aux besoins de chacun.

L'établissement historique, Joseph, habilité par l'Aide Sociale à l'Enfance et conventionné par le Département de Paris, offre 147 places réparties sur trois services d'accueil familial à Paris, Vierzon et Salbris.

La Fondation mène également un travail renforcé auprès des parents dont les enfants sont placés. Malgré la perte du droit de garde, ils conservent souvent l'autorité parentale et un droit de visite encadré. Dans ce contexte, le maintien et la valorisation du lien parent-enfant demeurent un enjeu essentiel.

Quand le jeu devient un support d'expression

Le jeu de société est régulièrement utilisé comme médiateur lors des visites. Il permet de faciliter les échanges et de créer un moment de partage hors du cadre institutionnel. C'est dans cette dynamique qu'est née l'idée de concevoir un jeu lorsque le Service de Vierzon a été sollicité pour proposer un projet autour des Droits de l'Enfant.

En effet, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet européen autour du thème « Les droits de l'enfant, une culture commune ! ».

La Fondation Grancher a proposé en tout 7 projets et la participation et l'expression des enfants était au cœur de la création de ces initiatives.

Pour le service de Vierzon, l'objectif était donc de créer un outil pédagogique innovant, accessible et engageant, permettant aux enfants de mieux comprendre et s'approprier leurs droits. Le jeu de société était l'outil idéal.



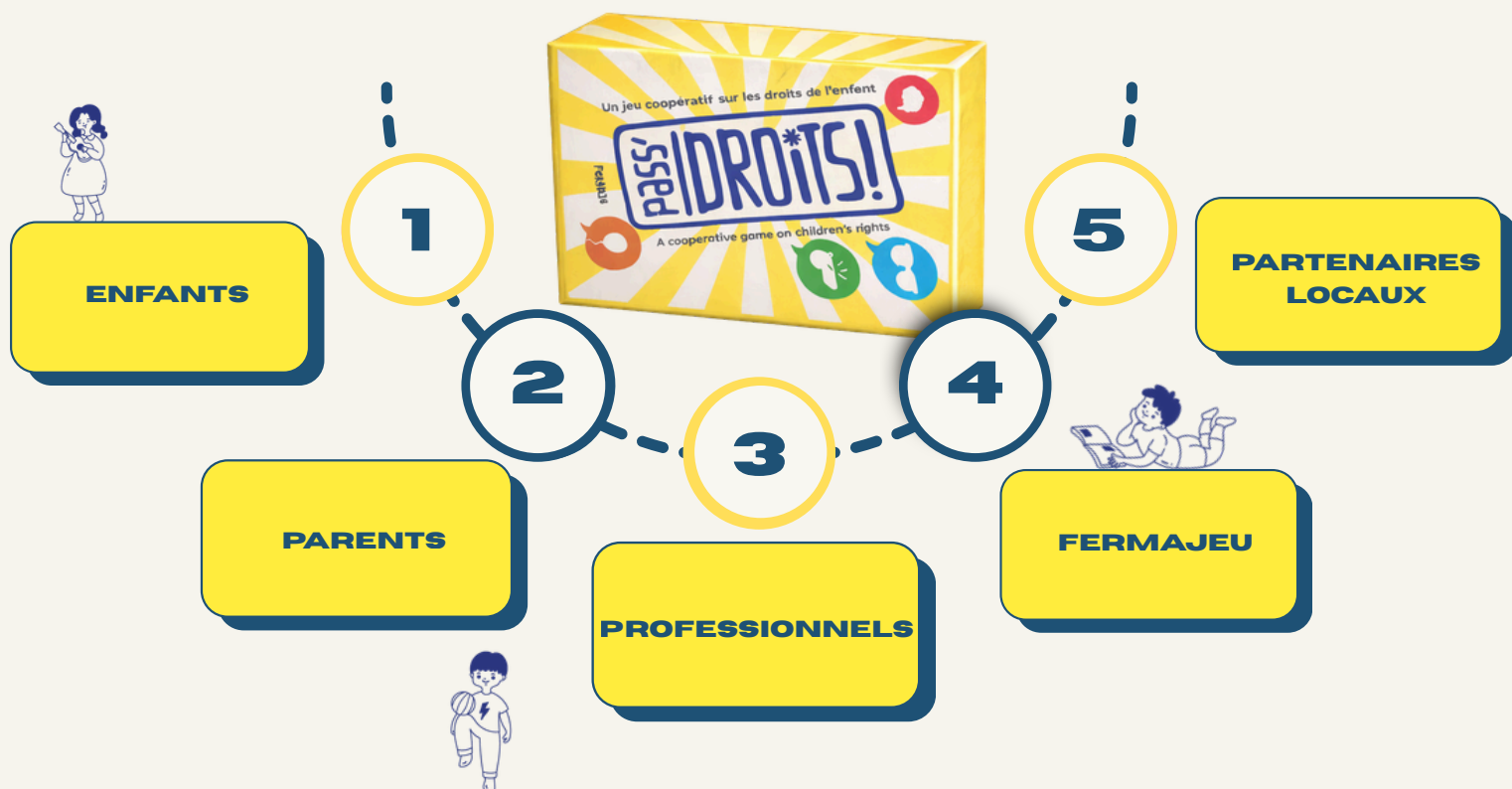
UN PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION

Une co-construction au cœur du projet

Dès le départ, la volonté a été claire : rassembler les enfants, les parents et les professionnels de la Fondation dans une dynamique de co-création du jeu. Cette participation directe a renforcé la compréhension des droits, l'appropriation du contenu et l'implication dans un projet collectif porteur de sens.

Très vite, les premiers ateliers ont permis d'identifier des valeurs clés associées aux droits travaillés : liberté, espoir et partage, devenues des fils conducteurs du projet.

La construction du jeu Pass'Droits s'est poursuivie par l'accompagnement de l'éditeur FermaJeu qui a été très impliqué dans cette collaboration, et avec le soutien de partenaires locaux lors de phases de tests. C'est donc un véritable écosystème collaboratif qui a permis de faire émerger un jeu à la fois créatif, pédagogique et accessible.



Les enfants

Les enfants ont occupé une place centrale tout au long du projet. Par leur imagination, leurs dessins, leurs scénarios, leurs choix graphiques et leurs idées de transports imaginaires ou d'activités, ils ont façonné l'univers du jeu. Leurs réactions et leurs propositions ont permis d'imaginer des situations proches de leur quotidien, donnant naissance à un outil qui leur ressemble réellement. D'ailleurs les prénoms figurant sur les cartes sont ceux des enfants ayant participé au projet, renforçant le lien entre le jeu et leur implication réelle.

Les parents

Les parents ont participé activement aux phases de test et d'analyse. Ils ont contribué aux choix des mécaniques de jeu, à la validation des formats (boîte, cartes, ergonomie) ainsi qu'aux finitions, notamment concernant l'utilisation d'un papier recyclé et compostable et la qualité du matériel. Leur regard de « joueurs du quotidien » a permis de simplifier certaines règles et de rendre les notions liées aux droits plus accessibles dans un cadre familial.

Fermajeu

L'éditeur FermaJeu a ensuite accompagné la transformation du prototype en un jeu complet et éditable.

Cette co-construction a permis de concilier imagination, pédagogie et accessibilité, tout en faisant des Droits de l'enfant une culture partagée et vivante.

Les professionnels

Les professionnels de la Fondation Grancher ont assuré la coordination globale du projet, l'animation des ateliers, l'encadrement pédagogique et la vérification de la cohérence juridique avec les Droits de l'enfant. Leur expertise a été déterminante pour structurer les idées et garantir leur cohérence éducative.

Partenaires locaux

La collaboration s'est également appuyée sur plusieurs partenaires locaux, notamment la Maison des Jeunes d'Aubigny-sur-Nère et le Café Ô Berry, qui ont accueilli des ateliers et soutenu l'expérimentation du jeu dans des espaces conviviaux favorisant l'échange et la créativité.

Soutiens financiers

Enfin, le projet a bénéficié d'un financement de l'Union européenne dans le cadre d'un programme européen, rendant possibles les ateliers participatifs, le travail graphique ainsi que la conception matérielle du jeu. Il a également reçu un soutien financier de l'association Parker.

Un projet fondé sur la Convention Internationale des Droits de l'enfant

Au-delà de la dimension créative, le projet s'appuie sur un cadre juridique international solide : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Composée de 54 articles et ratifiée par 195 États, elle constitue le socle des droits fondamentaux reconnus aux personnes de moins de 18 ans.

Pass'Droits s'inscrit pleinement dans cette dynamique en valorisant notamment le droit à la participation, le droit aux loisirs et à la culture, ainsi que l'égalité d'accès pour tous les enfants. Le projet accorde une place particulière au droit aux loisirs et à la culture (article 31 de la CIDE), tout en veillant à l'accessibilité pour tous les enfants.



PROJET EUROPÉEN
SUR LES DROITS DES ENFANTS



LES GRANDES ETAPES DU PROJET

1. Naissance du projet

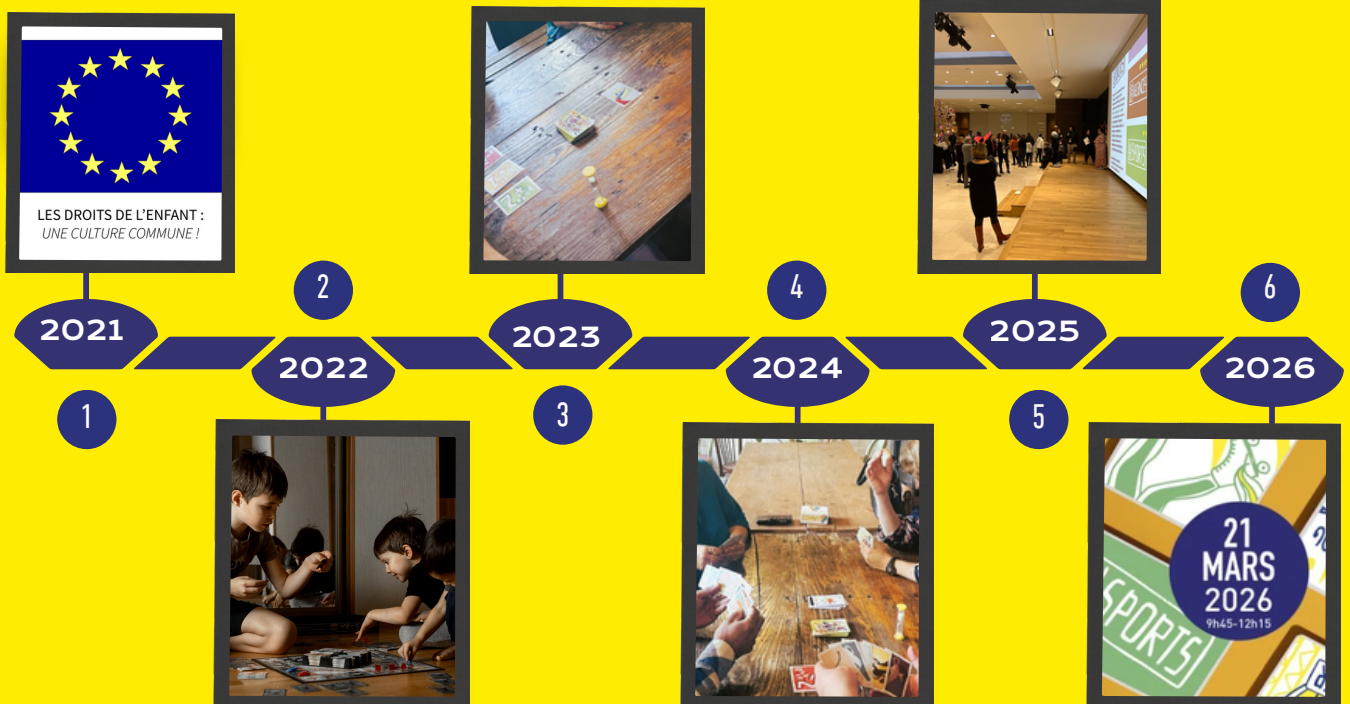
Le projet Pass'Droits prend naissance en 2021, dans le cadre d'un appel à projet européen consacré à la promotion des Droits de l'enfant autour du thème « Les droits de l'enfant, une culture commune ! ».

2. La phase d'exploration

En 2022, une première phase d'exploration est engagée. Des ateliers sont organisés afin d'analyser différents jeux existants et d'identifier les mécaniques les plus pertinentes. L'étude de jeux tels que Dream On et Cogit inspire notamment la mécanique d'association d'idées et de mémoire.

3. Elaboration des mécaniques de jeu

En 2023, des ateliers collaboratifs réunissent enfants, parents et professionnels. Plusieurs prototypes sont testés et comparés. La décision est prise d'opter pour une mécanique coopérative favorisant l'entraide plutôt que la compétition.



4. Finalisation du jeu

En 2024, le projet entre dans une phase de structuration éditoriale et graphique approfondie. Les tests permettent d'ajuster la durée des parties, le rythme du jeu et son accessibilité. En novembre 2024, la validation finale est actée, incluant le choix des finitions matérielles.

5. Livraison des exemplaires de jeu

En mai 2025, 524 boîtes sont livrées sur le site de Vierzon.

6. La diffusion commence

En 2026, Pass'Droits entre dans une phase de diffusion élargie avec la mobilisation d'enfants ambassadeurs, qui feront la promotion du jeu au sein de leurs établissement scolaire poursuivant l'ambition de faire des Droits de l'enfant une culture vivante et partagée. Il y aura également la mise en vente des jeu sur site et lors d'événements.

PRÉSENTATION DU JEU



Pass'Droits est un jeu de société coopératif accessible dès 7 ans, pour 1 à 4 joueurs. Il comprend 78 cartes. Il ne comporte pas de plateau de jeu, ce qui le rend facilement transportable.

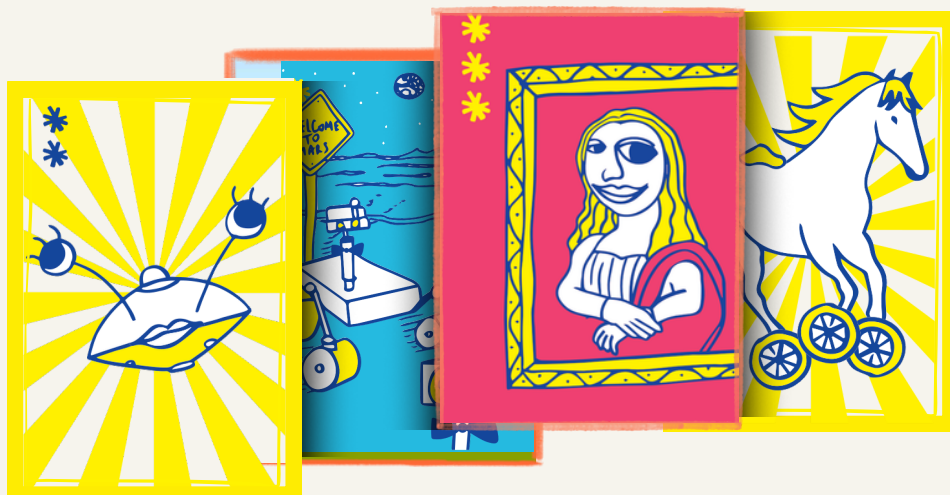
Les participants incarnent des agents du "Bureau des PASS". Leur mission est de permettre à un maximum d'enfants d'accéder aux loisirs, au sport, à la culture et aux vacances.

Les joueurs doivent créer ensemble une combinaison cohérente en associant un personnage, une activité, un transport, un accessoire et un PASS adapté, puis la mémoriser collectivement. Le jeu repose sur l'entraide, la mémoire et l'imagination.

Les cartes PASS (Loisirs, Sport, Culture, Vacances) sont complétées par des cartes Activité, Transport et Accessibilité, ainsi qu'une carte "PASS Droit" introduisant un défi supplémentaire.

Le jeu privilégie la coopération et limite la complexité stratégique. L'objectif n'est pas la performance individuelle, mais la réussite collective.

Grâce à une iconographie universelle et un matériel nécessitant peu de lecture, il peut être utilisé dans différents contextes et adapté à une diffusion plus large, y compris à l'international.



DIFFUSION DU JEU

1. Les enfants, premiers ambassadeurs du jeu

La diffusion du jeu Pass'Droits s'organisera en deux temps.

Dans un premier temps, le jeu sera distribué gratuitement aux enfants et aux partenaires, conformément aux engagements pris dans le cadre du financement européen. Une centaine d'exemplaires seront prioritairement remis afin de garantir un accès équitable et de permettre une large sensibilisation aux Droits de l'enfant.

À l'occasion de ce lancement, nous prévoyons également d'impliquer des enfants ambassadeurs, qui participeront à la présentation et à la diffusion du jeu Pass'Droits, afin de valoriser leur engagement et de leur permettre de porter eux-mêmes la parole des enfants.

2. Les canaux de vente

Dans un second temps, Pass'Droits sera proposé à la vente via la plateforme solidaire HelloAsso et lors d'événements associatifs.

Les fonds récoltés seront intégralement réinvestis dans les projets éducatifs de la Fondation, pour les enfants.

À travers Pass'Droits, la Fondation Grancher affirme que les Droits de l'enfant ne sont pas seulement un cadre juridique, mais une culture vivante à partager et transmettre.

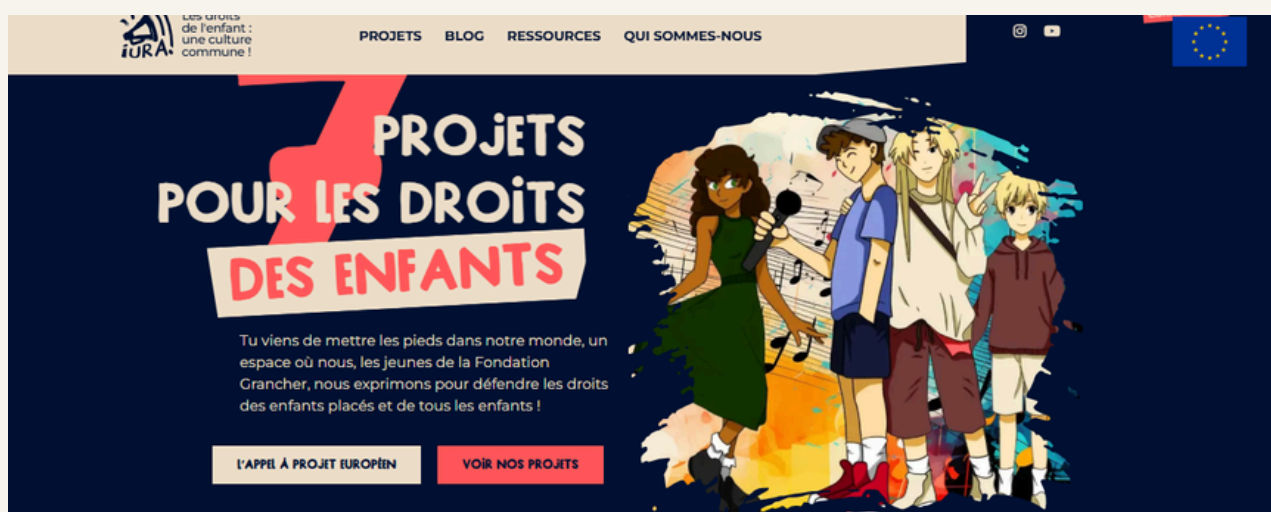


CONTACT

Pour en savoir davantage sur la Fondation Grancher, ces missions et ses actions, retrouvez-nous en ligne :



www.fondation-grancher.org



www.iura.fr



FONDATION GRANCHER
1, PLACE GABRIEL PÉRI
18100 VIERZON
02 48 52 25 91
Joseph@fondation-grancher.org